



International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, FISCAUX ET BANCAIRES DU FOURNISSEUR – EXTÉRIEUR DU CANADA

Veuillez lire attentivement les instructions figurant aux pages 2 et 3 avant de remplir le présent formulaire.

Nouveau **Modification**

Section 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX					
Nom du particulier (nom, prénom) ou dénomination sociale de l'entité			Nom commercial du particulier ou de l'entité (s'il est différent)		
N° de l'immeuble	Nom de rue (case postale non acceptée)	Ville/Province	État/District/Comté	Pays	Code postal/Code ZIP
Numéro de téléphone		Numéro d'identification aux fins de l'impôt attribué par le gouvernement	Adresse électronique (aux fins de l'envoi de l'avis de paiement)		
Adresse où envoyer le paiement (si elle est différente de l'adresse fournie ci-dessus)					
N° de l'immeuble	Nom de rue (case postale non acceptée)	Ville/Province	État/District/Comté	Pays	Code postal/Code ZIP
Section 2 : TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES ET TAXE DE VENTE HARMONISÉE DU CANADA					
Êtes-vous un résident du Canada aux fins de l'impôt sur le revenu ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <i>(Dans l'affirmative, veuillez communiquer avec le CRDI)</i>					
Numéro de TPS/TVH au Canada		OU <input type="checkbox"/> Pas de numéro de TPS/TVH au Canada			
_____ RT _____					
Section 3 : RENSEIGNEMENTS BANCAIRES					
Nom de l'institution financière			Numéro de compte/Numéro CLABE (de 18 chiffres)/Numéro IBAN		
Adresse municipale (case postale non acceptée)		Ville/Province	Code guichet/Code succursale	Nom de la succursale	
État/District/Comté	Pays	Code postal/Code ZIP	Code BIC SWIFT ou Code ABA (États-Unis)		
Nom du titulaire du compte bancaire		Autres directives propres au pays (par exemple numéro d'identification national, compte de chèques ou d'épargne)		Devise du compte	
Section 4 : AUTORISATION					
a) Particulier ou agent autorisé					
Nom en caractères d'imprimerie :			Titre en caractères d'imprimerie :		
À titre d'agent autorisé, je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et à jour.				Date (JJ-MM-AAAA)	
b) Détenteur des pouvoirs financiers					
Nom en caractères d'imprimerie :			Titre en caractères d'imprimerie :		
À titre de détenteur des pouvoirs financiers, je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et à jour.				Date (JJ-MM-AAAA)	

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, FISCAUX ET BANCAIRES DU FOURNISSEUR – EXTÉRIEUR DU CANADA

Présentation du formulaire

1. Il incombe aux fournisseurs de passer en revue les renseignements inscrits sur le formulaire pour s'assurer qu'ils sont exacts et complets. Les formulaires incomplets sont retournés aux fournisseurs afin qu'ils y ajoutent les renseignements manquants.
2. Le formulaire dûment rempli doit être envoyé à la personne-ressource chargée de l'administration au CRDI.
3. **Les fournisseurs doivent mettre à jour leurs renseignements généraux, fiscaux et bancaires afin que le CRDI dispose de l'information la plus exacte possible.**

Principes généraux de la politique de protection des renseignements personnels du CRDI

Le CRDI s'engage à protéger les renseignements personnels de ses fournisseurs. Le CRDI recueille les renseignements personnels particuliers que vous lui fournissez volontairement dans un formulaire papier ou par courriel. Tout renseignement personnel créé, conservé ou recueilli par le CRDI est protégé conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) du Canada. Cette loi régit la collecte, l'utilisation, la protection, la divulgation ou la mise en commun, la conservation et l'élimination des renseignements personnels par les institutions du gouvernement fédéral. Essentiellement, aux termes de cette loi, le CRDI n'est autorisé à recueillir que les renseignements personnels dont il a absolument besoin pour vous servir et respecter ses obligations juridiques. Vos renseignements personnels ne seront communiqués qu'aux employés du CRDI qui ont besoin de les connaître en vue de l'usage prévu. Le CRDI ne divulguera aucun renseignement à quiconque de l'extérieur du Centre sans votre consentement, sauf si la loi l'exige.

Exigences relatives à la déclaration de revenus

Les paiements versés à des non-résidents en échange de services rendus au Canada doivent être déclarés sur le **feuillet T4A-NR État des honoraires, des commissions ou d'autres sommes payés à des non-résidents pour services rendus au Canada**. Afin de satisfaire à cette exigence et conformément à l'alinéa 221(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le CRDI demande à ses fournisseurs de lui fournir le numéro d'identification qui leur a été attribué par le gouvernement.

Exigences relatives à la déclaration de la taxe d'accise

Afin de pouvoir soumettre les documents requis pour demander des crédits de taxe sur les intrants et conformément au paragraphe 169(4) de la *Loi sur la taxe d'accise*, le CRDI demande à ses fournisseurs de lui fournir leur numéro de TPS/TVH du Canada, s'il y a lieu.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, FISCAUX ET BANCAIRES DU FOURNISSEUR – EXTÉRIEUR DU CANADA

Remarques sur la façon de remplir le formulaire Renseignements généraux, fiscaux et bancaires du fournisseur – extérieur du Canada

Pour que les paiements puissent être effectués sans délai, assurez-vous de suivre les directives suivantes :

Section 1 : Renseignements généraux

- **Nom du particulier ou dénomination sociale de l'entité** – Nom légal de la personne ou de l'entité.
- **Nom commercial du particulier ou de l'entité (s'il est différent)** – Il s'agit du nom sous lequel vous menez vos activités ou votre entreprise mène ses activités et auquel les paiements sont effectués.
- **Numéro d'identification attribué par le gouvernement** – Il faut mentionner tous les numéros d'identification attribués par le gouvernement.
- **Autres renseignements** – Inclure tout autre renseignement pertinent.

Section 2 : Taxe sur les produits et services et taxe de vente harmonisée du Canada

- **Numéro de TPS/TVH du Canada** – Numéro de TPS/TVH de 13 chiffres (s'il y a lieu).

Section 3 : Renseignements bancaires

- **Nom de l'institution financière** – Nom de la banque, par exemple Citibank.
- **Numéro de compte/Numéro CLABE/Numéro IBAN** – Écrit en caractères d'imprimerie ou dactylographié.
- **Nom de la succursale** – Nom de la succursale de votre banque. **Code de la succursale** – Numéro propre à la succursale.
- **Code BIC SWIFT** – Ce code est obligatoire et doit être obtenu auprès de l'institution financière. Il s'agit d'un *numéro d'identification composé de 8 ou 11 caractères* et il est possible de le vérifier à <https://www2.swift.com/bsl/index.faces>.
- **Devise du compte – Devise du compte bancaire du fournisseur.**
- **Adresse électronique** – Fournir l'adresse électronique pour l'envoi de l'avis de paiement et aux fins de communication.
- **Autres directives** – Il peut être nécessaire de fournir des renseignements particuliers, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Numéro d'identification national
 - Numéro d'identification aux fins de l'impôt
 - Compte de chèques ou d'épargne (obligatoire pour les transferts de paiement aux États-Unis)

Section 4 : Autorisation

- Si le fournisseur est un particulier, il doit remplir la section 4 a) **Particulier ou agent autorisé (détenant un pouvoir de signature)**.
- Si le fournisseur est une entreprise ou une institution, deux agents autorisés doivent remplir les sections 4 a) et b) du formulaire.